



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 2018-09 RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA GESTION DES VOIES PUBLIQUES

À une assemblée ordinaire tenue le 2 octobre 2018, le conseil municipal adopte le règlement n° 2018-09 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley ce 5 octobre 2018

Paul Conway
Adjoint à la direction